

Grenoble. Métropole apaisée

Ce slogan fleurit sur des panneaux disposés aux entrées de Grenoble et aux carrefours de ses principaux boulevards. Métropole apaisée est difficile à faire passer aux vues des réalités et des mauvaises interprétations. Mais pourquoi avoir choisi un slogan qui concerne un concept et des initiatives honorables, mais qui peut aussi s'appliquer à des problèmes de circulation, de sécurité des personnes et des biens ?

Métropole apaisée soulève ironie et scepticisme. La mauvaise foi, ou tout simplement l'opposition de principe à tout ce qui vient de Mr Piolle, maire de Grenoble, y sont pour beaucoup.

Une circulation apaisée, c'est vrai, si on considère que dans Grenoble à vélo on dépasse les autos (à condition de ne pas avoir d'accidents, nombreux en la matière). Le paradoxe, il y a de moins en moins d'automobiles dans Grenoble et de plus en plus de bouchons. Le rétrécissement des rues, des rues mises en sens unique pour faire place aux voies cyclables, la suppression de places de stationnement pour y installer des terrasses amovibles de restaurants ou de bars, sont des raisons du paradoxe. A cause des bouchons, on évite de prendre sa voiture pour se rendre à Grenoble, ou on n'y vient plus.

Une vie économique de centre ville apaisée, c'est vrai, si on considère que beaucoup de commerces, inaccessibles en voiture, ont baissé le rideau ou ont fui vers les zones commerciales périphériques plus accessibles. Ne resteront bientôt en ville que les commerces où transporter les courses achetées peut se faire à pied, en vélo, ou en transport en commun. Les nouveaux rois du pavé : bars, boutiques de luxe ou de voyage, opérateurs téléphoniques, points de deal, etc.

Les bars et cafés, et les nuisances qui vont avec, prospèrent dans certains quartiers. Les grenoblois qui habitent à proximité d'un bar, ou d'un trottoir transformé en terrasse de café pour étudiants, peuvent en témoigner. Mr Piolle, à quand un panneau « Danger zone de noctambules. Bruyante en été » ? Ou un panneau « Zone à taxe foncière contrôlée » ? (pour compenser la dépréciation immobilière liée à la nuisance sonore). A quand fournir les boules Quies aux riverains ? A quand une police municipale qui mette plus de zèle à faire respecter l'heure nocturne de fermeture ?

Même si le slogan Métropole apaisée n'est pas lié à la sécurité des biens et des personnes, on ne peut s'empêcher d'y penser. Dans ce domaine Grenoble s'est forgée une solide réputation, celle d'être une des grandes villes les plus craignos de France.

Cette réputation, elle la doit à des faits graves, où il y a des morts, et à de la violence ordinaire, que certains osent appeler incivilités. La rubrique locale des faits divers se nourrit de bagarres, de coups de couteau, vols en réunion sur les personnes, larcins, dégradations et bris de vitrines, incendies de voitures, viols. Tout ceci alimenté par les guerres des gangs liées aux trafics de drogues, ou à des bandes de jeunes sans éducation, sans loi, et sans foi contrairement à ce qu'ils pensent.

Les tags, pas des œuvres artistiques, mais des gribouillis faits à la hâte,

pullulent dans les rues de la ville apaisée. Il faut bien que jeunesse se passe, que cela se fasse à coup d'un peu d'adrénaline nocturne est un moindre mal. Les policiers municipaux pourraient faire des rondes de nuit, verbaliser les artistes, mais cela rapporterait bien moins que relever, le jour, les défauts de stationnement.

L'opposition municipale se fait un plaisir de rappeler une promesse de campagne 2014 de Mr Piolle :

"Les moyens affectés par la majorité actuelle à la vidéosurveillance et l'armement de la police municipale seront réorientés afin d'assurer une présence humaine dans les quartiers pour prévenir la délinquance (éducateurs, médiateurs de jour et de nuit selon les quartiers)."

L'apaisement de la métropole grenobloise, il faut aussi l'analyser sous l'angle des risques d'accidents liés aux nouveaux modes de transports.

Au croisement de l'autoroute à vélos, une large allée en double sens, et du boulevard Gambetta un panneau numérique affiche le nombre de deux roues, du jour et leur nombre cumulé sur l'année. Le panneau ne fait pas la distinction entre les vélos et les trottinettes. Ce n'est peut-être pas utile, les trottinettes préférant souvent les trottoirs, plutôt que les voies de circulation dédiées. Le panneau ne précise pas le nombre de blessés et de morts, un sujet tabou passé pour pertes et fracas (de dents, de fractures diverses).

« Deux jeunes sur une trottinette électrique (c'est interdit) non casqués (c'est interdit) ont dépassé une voiture qui s'apprêtait à tourner, ... », est un exemple de ce qui se lit dans les rubriques faits divers des journaux locaux. Même en évitant d'aller à Grenoble pour les raisons exposées ci-avant, j'ai assisté à plusieurs accidents de 2 roues. Remuant, croyez moi ça calme !

Mr Piolle, affichez les nombres d'accidents sur vos panneaux. Si vous ne le faites pas, il y a dissimulation d'information, et mise en danger d'autrui.

Les automobilistes, lorsqu'ils sortent de leurs habitacles, sont des piétons occasionnels à risque, Ils ont tendance à ne regarder que dans le sens de la circulation automobile avant de traverser. Si une voie cycliste, à double sens, longe une voie automobile à sens unique, il y a risque de collision.

A l'exemple du type juché sur sa trottinette fonçant sur un piéton qui, perdu dans ses pensées, avait vérifié que la voie automobile et la piste cyclable sur sa gauche étaient libres, avant de traverser, sans regarder sur sa droite ! La collision semblait inévitable, mais le destin en a décidé autrement, ce n'était pas son heure.

L'étoile filante en trottinette, sans casque, a frôlé le passant. Je n'ai vu que le dos de la silhouette qui s'éloignait à vive allure vers d'autres cieux, sans se retourner. Ses mots d'injure, je ne les écrirai pas.

“Grenoble Ville apaisée”, en matière de sécurité des biens, c'est aussi vrai pour les vélos électriques. L'exemple peut paraître anecdotique, mais son déroulé pose question.

Je déjeunais à la terrasse d'un restaurant situé à l'angle boulevard Gambetta et rue Lakanal. Le boulevard Gambetta, son trafic automobile, son large trottoir, un dépose vélos, le va et vient continuel des passants.

La rue Lakanal, plus calme, longe la terrasse du restaurant, et, signe des temps grenoblois, un point dépose vélos y est aussi installé.

Il faisait beau. Calmement, comme pour s'excuser de troubler la chaude quiétude du moment, mon voisin s'adresse à moi :

- Vous avez-vu, celui qui passe en vélo électrique ?

Je regarde l'homme en vélo. La quarantaine, grand, bien habillé. Rien d'anormal, si ce n'est une casquette rouge sur la tête et, peut-être, pour un cycliste, un gilet léger négligemment jeté sur ses épaules.

- Le vélo, c'est celui qu'il a pris en cisillant le câble antivol qui le maintenait au dépose vélos d'en face.

Je n'en revenais pas.

- Mais, la femme encore en train de téléphoner, juste à côté ?

- Il a repéré un vélo, s'est approché et s'est penché, a sorti une cisaille de sa sacoche ventrale, a coupé le câble antivol. Deux ou trois secondes, la femme ne s'est aperçue de rien.

Prise par sa conversation téléphonique, et dans le bruit ambiant, qu'elle n'ai pas entendu de bruit du cisaillement, m'a semblé, après coup, logique.

Vingt minutes après, mon voisin m'interpelle à nouveau :

- Notre homme tourne maintenant autour de l'autre dépose vélos, celui de la rue Lakanal.

C'était bien lui.

- Il n'osera pas, deux policiers municipaux sont juste à côté en train de contrôler les voitures en stationnement.

- On parie ?

Se disant, mon voisin sort un smartphone et le pointe vers l'endroit où le vol devrait selon lui se produire.

L'homme à la casquette rouge s'est penché, a coupé, a pris le vélo, l'a enfourché, et il est parti. Du travail d'artiste de la cambriole, du travail à la chaîne (sans mauvais jeu de mots), un peu répétitif peut-être, le surmenage le guette. Les policiers, occupés à verbaliser, n'ont rien vu.

Pourtant l'action a bien eu lieu, la photo prise par mon voisin est là pour le prouver. Les deux policiers municipaux, en uniformes bleus de travail, semblent poser à côté de l'homme à la casquette rouge. Les trois visages tournés vers nous, un groupe comme sur un selfie parfait, malgré la distance et la fugacité de l'événement.

Emporté par l'action, shooté par une photo d'exception, je me suis mis à faire des grands signes de bras pour appeler les policiers municipaux. J'ai dû insister, ils ne comprenaient pas. Ou si, ils comprenaient que je les interpellais pour qu'ils ne verbalisent pas ma voiture. Ils se sont décidés à venir, mais je sentais que, sans raison valable, mon culot allait m'en coûter !

Il n'en a rien été. La photo du smartphone les a interpellé et a stoppé net l'intention belliqueuse de la maréchaussée. Il faut dire que les paparazzis de policiers municipaux, pour les prendre la main dans l'appareil à verbaliser, ce

n'est pas encore chose courante. Une mode à lancer. Mon voisin leur a expliqué, l'homme à la casquette, le vélo volé. Comme prévu, ils n'avaient rien vu, vaquant tranquilles à leurs occupations habituelles. Mon voisin leur a transmis la photo par MMS. Ils nous ont promis de la diffuser à leur collègues, que tous porteraient une attention particulière à l'homme à la casquette rouge, pour le prendre en flagrant délit, à son prochain méfait, ce qui ne devrait tarder.

En nous quittant, les policiers municipaux nous ont gratifié d'un conseil :

- Ne mettez pas cette photo sur les réseaux sociaux, c'est interdit, vous risqueriez des ennuis.

Mon voisin acquiesce :

- La loi interdit de publier des photos sans le consentement des gens, fussent-ils des coupables.

Je me suis dit que les pandores ne transmettraient pas la photo à leurs collègues, qu'ils s'abstiendraient de se vanter de leur mésaventure. Se laisser piéger en si bonne compagnie, méritait le tableau d'honneur de la malchance. Un gag, une réputation de simplets incapables de sentir l'instant, les attendrait peut-être s'ils parlaient.

- Pourquoi ne pas aviser Mr Piolle qu'un voleur à la cisaille sévit dans sa ville apaisée ? Pour qu'il fasse prévenir les utilisateurs de vélos électriques de ne plus utiliser les câbles antivols, trop fragiles.

- Il n'en fera rien. Ce serait abîmer un peu plus la réputation de sa ville.

Le sens de l'observation, les talents de photographe de mon voisin, m'ont poussé à lui poser une question :

- Que faites-vous dans la vie pour être si observateur, si bon au maniement des smartphones ?

La réponse ne s'est pas faite attendre :

- Espion.

Mon histoire de pigeons grenoblois rappelle le film Les oiseaux d'Hitchcock. Je loue un petit studio rue Raoul Blanchard, en plein centre de Grenoble. Le studio, au cinquième sous les toits, à une fenêtre sur cour.

La cour est large et ensoleillée. Tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes, si la cour n'était pas colonisée par des pigeons. Ce qu'on entend roucouler ou marcher sur les toits, ce ne sont pas les rats, mais des pigeons. Pas très propre. J'ai parfois des idées de meurtre, mais on ne peut pas dératiser les pigeons. C'est interdit, et on pourrait voir mon crime de la fenêtre sur cour.

Côté rue Blanchard, le spectacle est digne du film les oiseaux d'Hitchcock.

Des rangées serrées de pigeons, comme dans le film, en position sur trois étages de balcons de l'immeuble voisin à celui de ma copropriété.

Le tenancier de l'établissement de restauration rapide qui en occupe le rez-de-

chaussée a jeté l'éponge, pas pour nettoyer la bâche de protection de son magasin souillée par les déjections, mais pour éloigner le pigeon à plumes. L'animal qui vient le narguer sur le trottoir, se contente de s'éloigner en dodelinant de la tête lorsqu'il le repousse, avant de revenir à la charge. Cette chasse est improductive. Elle attire l'attention du client sur la propreté de l'endroit, ou même, pire pour la discrétion, elle attire la réprobation verbale et outrée d'ayatollahs auto désignés protecteurs de la nature.

Je vais envoyer à Mr Piolle, maire écolo de Grenoble, une feuille format A4, réalisée à partir d'une photo tirée de mon smartphone. En partie basse de l'image, le toit du TRAM à l'arrêt station Blanchard/Maison du tourisme (Sic!), et en partie haute les balcons aux pigeons.

En haut un titre, *Grenoble la ville des pigeons*, en bas deux commentaires :
- L'adresse, arrêt maison du tourisme, d'où a été prise la photo de la façade aux pigeons.

(Pour une image de Grenoble ville propre et nature, c'est réussi.)

- *La taxe foncière a été augmentée de 30%.*

(Comprenez que les propriétaires grenoblois font partie des pigeons.)

Deux "faits de violence" récents m'ont amené à rajouter un chapitre à cette mémoire.

Le premier est digne d'une bande dessinée. Un homme blessé par deux balles de kalachnikov est transporté au CHU de Grenoble. Quelques heures plus tard, des individus sont venus au CHU récupérer l'homme blessé. Les pieds nickelés ont échoué, il semblerait qu'ils soient liés au trafic de stupéfiants.

L'autre fait de violence est dramatique. Un agent municipal a été descendu de deux balles pour avoir voulu retenir sur place quelqu'un impliqué dans un accident de la circulation. Tout a été dit dans les médias sur ce drame. Mais les non-dits, difficiles à décrire, sont nombreux.

Mes mémoires "Grenoble métropole apaisée" peuvent apporter l'éclairage de mon vécu sur des morceaux d'ambiance grenobloise et sur l'absence de relationnel avec le maire de Grenoble.

Trois jours après le décès de Lilian Dejean, J'ai envoyé un mail à Mr Piolle :
" *Les documents joints « Grenoble métropole apaisée » et « QCM interactifs » sont susceptibles de retenir votre attention.*

N'hésitez pas à m'accorder un rendez-vous dès que possible pour analyser comment nous pouvons travailler ensemble.

Un clic sur le lien ci-dessous ouvre le QCM interactif proposé :

<https://www.avansteduc.com/histoentreprise.php?index=43>

Monsieur le maire, j'ai besoin de votre appui pour que ce QCM soit mis au plus vite à disposition de nos concitoyens.

Ludique et décalé, le QCM ne peut qu'améliorer la sensibilisation et la résilience aux risques qui nous entourent. ”

Trois jours après, mail de relance :

“ Mr Eric Piolle, maire de Grenoble,

Vous ne m'avez pas répondu, ni donné d'accusé de réception, à mon mail du 11 septembre 2024 intitulé « Risques majeurs. Demande de rendez-vous ».

J'ose croire que ce mail, de la plus haute importance, a échappé à la vigilance de votre secrétariat.

Je renouvelle ma demande urgente de rendez-vous pour analyser le bien-fondé d'un QCM sur les risques majeurs dans le site internet de votre mairie.

Il est de votre responsabilité d'améliorer la sensibilisation aux risques et la résilience à ces risques de nos concitoyens. Un QCM y contribuerait.

En cas de non accusé de réception à ce courriel, je me devrai d'ajouter cette fin de non recevoir à ma mémoire Grenoble Métropole apaisée.

Bien cordialement ”

En cas de réponse de l'intéressé à ce dernier mail, je me ferai un plaisir de l'afficher. S'il n'y en a pas, c'est qu'à ce jour Mr Piolle ne m'a pas répondu.

il y en a eu une :

“ Nous vous informons que votre demande déposée le 16/09/2024 avec la référence n°62-9108 est prise en charge par notre Direction Prévention et gestion des risques.

Vous recevrez une réponse dans un délai de 30 jours.

Pour mémoire, vous pouvez accéder à tout moment au traitement de cette demande à l'aide du code de suivi :

Cordialement,

Direction Prévention et gestion des risques ”